



Sud est aujourd'hui le seul syndicat à ne pas avoir levé son préavis de grève

Un mélange de colère et de consternation traverse les régions. Il faudrait donc reprendre le travail dans les mêmes conditions ou presque qu'au 7 novembre, veille de la grève, pour un même résultat consternant à l'antenne ? Certains salariés ne le veulent pas : hier encore, la grève a continué dans 7 antennes.

La responsabilité que nous prenons n'est pas la plus simple, mais nous vous la devons au vu des risques sur la santé pour certains d'entre nous, de l'horizon noirci à France 3 et du contrat rompu avec nos téléspectateurs. Après nous avoir étouffés doucement ces dernières années en supprimant emplois, budgets et émissions, Delphine Ernotte pratique la politique de la terre brûlée depuis septembre, laminant le moral et abîmant la santé des uns et des autres. Et alors qu'elle reste figée dans ses Louboutins, il faudrait qu'on vous laisse tomber ?

Le maintien du préavis Sud, pourquoi et comment ?

- pour continuer à appuyer des revendications toujours d'actualité,
- pour permettre à chacun d'exprimer son désaccord, son désarroi et sa colère quant à ce projet Ici/Tempo déroulé sans moyens, sans concertation,
- pour permettre à ceux, les plus exposés, de protéger leur santé en s'extrayant du 19/20,
- parce que déjà, malgré les promesses d'un protocole signé entre la direction et 3 syndicats, des émissions (VEF) disparaissent des antennes, des RRH admettent qu'il n'y a pas de moyens pour mettre en place la semaine à 4 jours.

Nous sommes désormais les seuls à rester auprès de vous et nous savons très bien que probablement, certains jours, tous les ICI 19/20 version RPS (risques psychosociaux) et gloubi-boulga éditorial seront à l'antenne. La direction criera "Victoire" ! Il s'agit pourtant là d'une lamentable défaite : celle du dialogue social qui, de toute évidence, n'est qu'un concept pour Delphine Ernotte.

Cette dernière et tous ses sbires carriéristes appliquent sans état d'âme un projet qui sabote France 3, qui stresse et rend malade des dizaines de salarié.es.

Peuvent-ils se targuer d'être victorieux ? Espérons que la dinde de Noël soit plus digeste que ce projet bien lourd à supporter !

Le préavis de Sud couvre la période de 19h16 à 20h15, chaque jour.

Chacun peut donc exercer son droit de grève, appuyer les revendications et cesser le travail à partir de 19h16. La possibilité d'exercer son droit de grève ne démarrant qu'à 19h16, il n'est pas possible d'appliquer [la note de ce grand amoureux du droit constitutionnel qu'était notre ancien PDG, Rémy Pflimlin](#), à savoir l'obligation de se déclarer et de se mettre en grève à sa prise de service. Vous pouvez donc décider en cours de journée d'exercer votre droit de grève. A vous de vous emparer de notre préavis.

Tous, nous préférierions reprendre une activité normale, avec des conditions de travail appropriées et des objectifs éditoriaux enthousiasmants. Delphine Ernotte porte déjà la responsabilité d'un grand gâchis social pour France 3, annonceur de la disparition d'une grande entreprise de service public et de son ADN auquel sont attachés nos téléspectateurs : la proximité.

[Allez, ça ne vous rappelle rien ?](#)

Le 14 décembre, depuis les régions